

Louvois mourut à Versailles dans l'ancien hôtel de la surintendance des bâtiments du roi, le 16 juillet 1691 ; là même où, quelques années plutôt, il avait fait réaliser des chambres afin de tester des remèdes qui pourraient guérir de roi, tout en lui faisant échapper à l'opération.

Depuis un certain temps Louvois, baissait dans la faveur du roi, et tout le monde s'attendait à une disgrâce prochaine du ministre. C'est dans ces circonstances que le 15 juillet 1691, il y eut, chez madame de Maintenon, une vive altercation avec Louis XIV.

On prétendit que le roi imputa à M. de Louvois la levée du siège de Coni. Ajoutez à cela le bombardement de Liège, auquel le roi s'était opposé, certains prétendaient même que Louvois usait d'actes de cruauté. Louvois avait insisté sur le bombardement du 4 juin.

Le roi, qui était mal disposé, fut indigné de tant de précipitation et lui laissa voir son ressentiment. M. de Louvois répondit au roi assez brusquement et jeta son portefeuille sur la table du roi. Le roi se leva et prit sa canne. Madame de Maintenon, craignant l'effet de la colère de Sa Majesté, se mit entre elle et son ministre, mais le roi la rassura en lui disant qu'il n'avait nulle intention.

M. de Louvois se retira chez lui tout ému. Le lendemain 16 il alla comme de coutume chez le roi pour travailler avec lui ; mais à peine eut-il commencé la lecture d'une dépêche, qu'il se sentit indisposé, se retira dans son appartement et mourut au bout de quelques instants malgré des soins prodigués rapidement.

Une mort aussi prompt fit généralement croire à un empoisonnement ; il y eut bien des discours, bien plus encore quand on sut par l'ouverture de son corps qu'il avait été empoisonné. Il était grand buveur d'eau, et en avait toujours un pot sur la cheminée. On sut qu'entre son entrée dans son cabinet et le moment où il se rendit pour travailler avec le roi, un frotteur de logis était entré dans le cabinet et y était resté seul quelques moments. Il fut arrêté et mis en prison ; mais quatre jours plus tard, il fut élargi sur ordre du roi.

Dionis était le chirurgien de Louvois. Il publia plusieurs ouvrages et dans l'un d'eux « *Dissertation sur la mort subite* » il aborde le sujet

« Le 16 juillet 1691, après avoir dîné chez lui, alla au conseil. En lisant une lettre au roi, il se sentit oppressé et sortit du cabinet du roi, en s'appuyant sur le bras d'un gentilhomme et prit le chemin de son logement. En passant par la galerie, il m'envoya chercher ; je lui demandais où il sentait la douleur et il me montra la région du cœur ; il sentit un mouvement dans le ventre, comme s'il voulait s'ouvrir ; il demanda une chaise, se jeta en arrière ; eut quelques râlements, et il mourut. »

Le lendemain, à la demande de la famille, Dionis procéda à l'ouverture du corps, en compagnie de MM. Félix, Gervais, et Dutertre :

« Le jugement certain qu'on peut faire de la cause de cette mort, est l'interruption de la circulation du sang ; les poumons en étaient pleins, parce qu'il y était retenu ; et il n'y en a point dans le cœur, parce qu'il n'y en pouvait point entrer ; il fallait donc que ses mouvements cessassent, ne recevant point de sang pour les continuer : c'est ce qui s'est fait aussi, et ce qui a causé une mort si subite».

Il résulte de ces faits que Louvois à été frappé d'apoplexie pulmonaire, et qu'il faut reléguer au rang des fables tous les bruits d'empoisonnement répandus à sa mort, et recueillis avec avidité par le caustique Saint-Simon.

Après avoir été porté à l'église paroissiale, le corps de Louvois fut amené dans l'hôtel royal des Invalides pour être inhumé dans l'église ; ses entrailles laissées à Meudon et son cœur porté aux capucins de la rue Saint-honoré.